

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Cadre de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le :	07-07-2026
Filière :	Filière médico-technique
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	5
Adresse d'envoi email des candidatures :	drh-concours@epsve.fr
Date du concours :	01-10-2026
A propos du poste :	

Un concours interne sur titres de cadre de santé paramédical sera ouvert à compter du 2 juillet 2026 en vue de pourvoir 5 postes : 5 postes : infirmier cadre de santé paramédical.

La sélection des candidats repose sur une analyse de la complétude du dossier reposant sur :

la possession du titre de formation ou de l'attestation d'équivalence requis pour l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux ;

l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de cadre de santé paramédical.

Le concours se déroulera à partir du 1er octobre 2026.

Dépôts du dossier de candidature : Du 2 juillet 2026 au 30 septembre 2026 par mail et voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) ou en remise en mains.

Informations sur l'établissement

Nom :	EPS DE VILLE EVRARD
Ville :	93330 Neuilly-sur-Marne
Site Web :	https://www.eps-ville-evrard.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature : 01-09-2026

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature :

Les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé et relevant des corps régis par les décrets susvisés, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins 5 ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps cités dans l'article 1 du décret n°2012-1466 susvisé ;

Les agents non titulaires de la FPH, titulaires des titres ou autorisation requis pour être recrutés dans l'un des corps cités dans l'article 1 du décret n°2012-1466 susvisé et possédant le diplôme de cadre de santé, ayant accompli au 1er janvier de l'année du concours, au moins 5 ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médicotechnique.

Les conditions sont appréciées au 1er janvier 2026.

Pièces à fournir :

Les candidats doivent fournir en 1 exemplaire non relié ainsi que par mail au format PDF, les pièces suivantes :

Dossier d'inscription à compléter – Annexe 1

Lettre de motivation

Curriculum vitae détaillé

Photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne

Un état de service justifiant de 5 ans de service effectif de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière

Copies des diplômes et/ou titres de formation, certifications et équivalences dont le candidat est titulaire

Le projet professionnel du candidat : Dossier exposant l'expérience et le projet professionnel, les titres et diplômes obtenus ainsi que les travaux réalisés jusqu'alors, accompagné des pièces justificatives correspondant (en 1 exemplaire).

Mail pour l'envoi des candidatures :

drh-concours@epsve.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

EPS VILLE EVRARD

Bureau des concours

202 Avenue Jean Jaurès

93330 Neuilly-Sur-Marne